

Info-SEP

Information spécifique de la Société suisse de la sclérose en plaques

Glatiramyl® (Acétate de glatiramère)

Glatiramyl® est utilisé pour le traitement de l'évolution de la sclérose en plaques (SEP). D'autres thérapies et médicaments sont présentés dans l'Info-SEP «Traiter l'évolution de la maladie».

Principe actif

L'acétate de glatiramère (Glatiramyl®) est une molécule de protéine fabriquée biochimiquement qui présente des similitudes avec un élément de la couche isolante des nerfs (protéine basique de la gaine de myéline).

Glatiramyl® est un analogue biologique de l'acétate de glatiramère. Par rapport à la préparation d'origine, il peut présenter une légère modification de la structure moléculaire du principe actif.

Indications

En cas de diagnostic probable ou confirmé de SEP avec évolution par poussées.

Contre-indications

Femmes ayant un désir d'enfant, grossesse. Allergie à l'un des composants. Hypersensibilité à l'acétate de glatiramère ou au mannitol.

Action de Glatiramyl®

D'une part, l'acétate de glatiramère bloque les cellules immunitaires nuisibles (auto-agressives). D'autre part, il favorise l'activité des cellules immunitaires régulatrices qui peuvent réprimer spécifiquement des réactions inflammatoires dans le cerveau. Des études cliniques (sur une période de neuf mois) ont démontré une réduction des lésions prenant le contraste ainsi qu'un effet bénéfique sur la fréquence des poussées.

Effets secondaires

Réactions cutanées, parfois immédiatement après l'injection, au niveau du point d'injection (par ex. inflammations, tuméfactions, douleurs, nodules cutanés), angine de poitrine, difficultés respiratoires, pouls rapide, bouffées de chaleur, accès de sueurs. Il est recommandé de réaliser la première auto-injection sous la supervision d'un professionnel. Il n'existe aucune étude concernant l'influence de l'acétate de glatiramère sur la qualité du sperme.

Administration

La posologie recommandée pour Glatiramyl® est de 20 mg une fois par jour. Le médicament est injecté sous la peau (voie sous-cutanée), si possible toujours à la même heure. L'injection peut se faire au niveau des cuisses, du ventre, des fesses et du haut des bras. Il est préférable d'alterner régulièrement la zone choisie. Généralement, le patient apprend à réaliser lui-même ses injections. En cas de nécessité, cette tâche peut être accomplie par les soins à domicile ou par l'entourage.

Accessoires

Tous les accessoires (par ex. le récipient pour seringues usagées), de la documentation et un injectomat (aide à l'injection) sont fournis gratuitement par la société BGP Products GmbH, Mylan EPD.

Durée du traitement

Le traitement par Glatiramyl® est une thérapie à long terme. Il peut toutefois être interrompu à tout moment après consultation auprès de votre médecin et il est possible, si cela est indiqué, de passer à un autre traitement de l'évolution de la sclérose en plaques récurrente/rémitte.

Quand le traitement doit-il être interrompu?

En cas de grossesse, de modifications sévères de la peau ou de réactions allergiques.

Conservation

Glatiramyl® est mis à disposition sous la forme de seringues préremplies; il se stocke au réfrigérateur (de 2 à 8 °C) et à l'abri de la lumière. Il peut toutefois être conservé une fois à température ambiante (max. 25 °C) pendant 30 jours au maximum.

Voyager avec le médicament

- Glatiramyl® doit être transporté dans sa boîte d'origine et si possible en bagage à main.
- Un passeport «médicaments» (à faire signer par votre médecin) doit être joint aux bagages.
- Les zones d'injection peuvent réagir aux rayons du soleil.
- Une fois utilisé, le matériel d'injection devrait être éliminé sur place de manière sûre.

Instructions et informations sur l'utilisation de Glatiramyl®

L'utilisation et la manipulation des seringues seront expliquées par une infirmière spécialisée ou un infirmier spécialisé. Une instruction précise permet d'éviter au maximum la survenue d'effets secondaires et de problèmes d'injection. Elle ou il vous aidera également pour la suite de votre thérapie. Cette instruction peut être ré-

Pour plus d'informations, demandez conseil à votre médecin ou à la Société suisse de la sclérose en plaques:

Infoline-SEP, 0844 737 463
Du lundi au vendredi de 09h à 13h

alisée par une infirmière de la société SEP, par votre médecin ou par d'autres infirmières spécialisées ou infirmiers spécialisés dans les injections.

Titulaire de l'autorisation pour Glatiramyl®

Mylan Pharma GmbH
CH-6312 Steinhausen

Coûts

Les coûts de Glatiramyl® sont pris en charge par l'assurance de base des caisses maladie. Le ou la spécialiste qui vous suit transmet au préalable une demande de prise en charge à la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK) ou directement à la caisse-maladie. La ou le spécialiste contrôle une fois par an l'indication de la poursuite du traitement.

Informations professionnelles et informations détaillées destinées aux patientes et patients sous www.swissmedicinfo.ch

Conseils

- Faites-vous expliquer l'utilisation des seringues par une infirmière spécialisée ou un infirmier spécialisé.
- En cas de désir d'enfant, votre neurologue discutera avec vous de l'opportunité de poursuivre le traitement.

Le Registre suisse de la SEP

Le Registre suisse de la SEP permet de documenter la répartition de la maladie en Suisse. Il vise à améliorer la compréhension de la maladie et son traitement en démontrant l'impact sur les personnes atteintes et leurs familles afin d'améliorer leur qualité de vie. Pour plus d'informations et pour vous inscrire www.registre-sep.ch.

Société suisse de la sclérose en plaques

Rue du Simplon 3 / 1006 Lausanne

Information: www.sclerose-en-plaques.ch / 021 614 80 80
info@sclerose-en-plaques.ch

